



Auvergne



Dans le Cantal, grand troupeau laitier pâturant et recherche de qualité de vie

Chez André, Jean-François et Éric

“En 2006, nous avons créé le GAEC de la Cruzette pour consolider économiquement 3 exploitations individuelles, dégager un revenu correct pour chacun de nous et avoir du temps libre. Notre objectif est d'améliorer les **conditions de travail** tout en conciliant « **grand troupeau laitier** » et « **pâturage** ». Situé dans le Cantal, à 60 km au Nord-est d'Aurillac sur la Planèze de Saint-Flour, l'exploitation produit du lait destiné à la fabrication d'AOP Cantal au lait cru de **manière économe.**”



Pâturage
grand
troupeau



Concentré
fermier

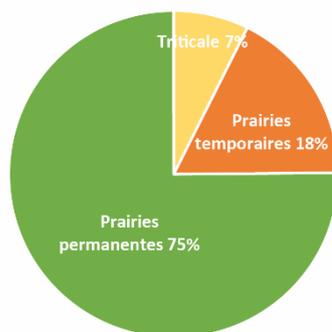


Travail
tournant



ÉLÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

93 % d'herbe dans assolement



Chargement apparent : 0,9 UGB/ha SFP

Rendements moyens année 2014 :

- Ensilage d'herbe : 4 t MS/ha
- Foin : 3,6 t MS/ha

Autonomie fourragère 100 % en année normale

Fourrages conservés utilisés en 2014 : 2,6t MS/UGB

Prairie temporaire : association dactyle - luzerne ou RGH - trèfle violet

DONNEES REPERES

Main-d'œuvre : GAEC entre tiers, 3 associés

SAU : 193 ha

dont 13 ha de céréales autoconsommées

Troupeau : 115 VL Montbéliarde et Holstein 1/3 en croisement

170 UGB au total

Production laitière : 780 000 litres/an (vêlages étalés)

6 700 litres/VL/an

40,3 g/l de taux butyreux

34,0 g/l de taux protéique

Système fourrager : 100 % herbe

Concentrés : 290 g/l de lait

Particularités : GAEC entre tiers, AOP Cantal au lait cru, salle de traite ambulante à la pâture, valorisation maximale de l'herbe

COLLECTION THÉMA



▶ TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

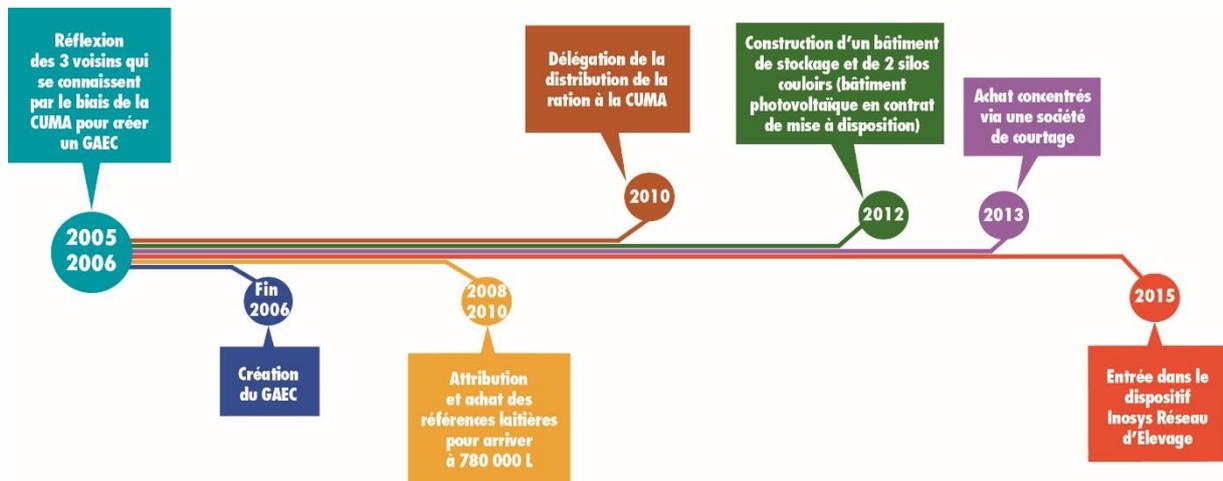
• Une association entre tiers pour travailler autrement et innover

André, 60 ans ; Jean-François, 55 ans et Éric, 48 ans sont associés en GAEC entre tiers. Les 3 associés sont mariés et ont des enfants. Leurs épouses travaillent à l'extérieur.

“ NOUS ETIONS 3 ELEVEURS LAITIERS QUI « GALERAIENT SEULS » SUR NOS EXPLOITATIONS. ”

Il nous a fallu 18 mois de réflexion, de rencontre entre nous ou avec un conseiller société et avec d'autres éleveurs laitiers en GAEC entre tiers pour nous décider. Nos objectifs étaient de ne plus travailler seul, de dégager un revenu correct et d'avoir du temps libre. Nous sommes polyvalents ; ce qui nous permet de nous remplacer facilement. Nous avons aussi développé l'atelier laitier en conciliant volume et qualité. Nous cherchons constamment à réduire notre coût de production.

• Les dates et innovations-clés



ZOOM SUR...L'ANALYSE STRATÉGIQUE DE L'EXPLOITATION



LES INNOVATIONS ...POINT PAR POINT



• Une conduite alimentaire du troupeau basée sur l'herbe et le pâturage pour réduire les intrants :

Les éleveurs sont engagés dans l'AOP Cantal et respectent un cahier des charges bien défini : minimum 120 jours de pâturage/an, maxi 1 800 kg brut de concentré/VL/an, OGM interdit. Les fourrages distribués doivent être issus de la zone géographique de l'appellation et la ration doit être composée de 70 % d'herbe par jour (pâturage ou fourrages conservés).

Particularité de la zone fourragère

L'exploitation est située sur la Planèze de Saint Flour. L'altitude se situe autour de 1 000 mètres. La pluviométrie est relativement faible (800 mm en moyenne par an) et mal répartie dans l'année entraînant souvent un déficit fourrager estival. L'exploitation doit disposer de stocks fourragers conséquents et miser sur des 1ères coupes précoces pour faire face au déficit fourrager de l'été. Les récoltes de regain sont très aléatoires et sont souvent réservées au pâturage. Les parcelles en grande partie mécanisables permettent la culture de céréales en rotation avec des prairies temporaires. La culture de la luzerne est possible.

Gestion de la surface en herbe



Troupeau au pâturage

Les éleveurs récoltent 60 % de la surface en 1ère coupe (en 2014, 50 ha d'ensilage d'herbe et 65 ha de foin) et visent 3 t MS/UGB de stock pour faire face à la période hivernale (15 novembre au 15 avril minimum) et au déficit fourrager estival.

Les prairies ensilées sont majoritairement des prairies temporaires constituées soit de mélange dactyle – luzerne, soit de RGH – trèfle violet et renouvelées tous les 5 ans. En cas de besoin, comme en 2015, les céréales peuvent être ensilées pour augmenter les stocks.

Gestion du pâturage

Les parcelles sont réparties sur les 3 sites historiques des associés distants de 3 à 5 km. Environ 100 ha de pâturage sont accessibles à proximité du bâtiment. Malgré cela, les associés ont fait le choix de continuer à traire à la cabane du 15 mai au 15 octobre afin de valoriser des parcelles plus éloignées, de profiter au maximum de la ressource

en herbe et répondre au cahier des charges de l'AOP Cantal. Le pâturage est géré au fil matin et soir. Contrairement aux autres producteurs de lait de la zone, l'astreinte à la traite pendant la période de pâturage est plus importante qu'en hiver.



• Une réduction du coût alimentaire

Environ 15 ha de céréales sont cultivés tous les ans et assurent une partie de l'autonomie en paille et de l'alimentation du troupeau. La ration hivernale est composée d'ensilage d'herbe, de foin, de céréales aplaties (maïs grain/blé/triticales) et de tourteau de colza. Afin de réduire le coût de concentré, le GAEC achète ses matières premières (maïs grain, tourteaux de colza) et aliments concentrés en grande quantité (par 25 T) par l'intermédiaire d'une société de courtage. Le prix moyen du tourteau de colza du GAEC était de 280 €/T en 2014 contre 304 €/T selon l'IPAMPA 2014. Le coût des concentrés et minéraux était de 69 €/1000 litres.



• Une organisation du travail repensée pour un métier vivable

Dans le collectif de travail, Jean-François s'occupe de la gestion administrative et de « l'animation du collectif », Éric est chargé du suivi du cheptel et André des cultures et de l'entretien du matériel. Cette relative spécialisation est contrebalancée par la polyvalence des associés permettant un remplacement aisé. Ils travaillent souvent en binôme (toujours 2 à la traite). Le travail d'astreinte est divisé en « postes » : « traite » et « alimentation/nettoyage de la salle de traite ». Les associés changent de poste tous les lundis pour éviter la monotonie et permettre une bonne remplaçabilité. Pour le bon fonctionnement du collectif des horaires fixes ont été mis en place : « une remise en question » selon Jean-François.

Chaque associé prend au minimum 30 jours par an (week-end et congés). Ils font aussi appel au service de remplacement en cas de besoin.



Mélangeuse automotrice

Délégation

Le GAEC délègue les travaux d'ensilage, de moisson et d'aplatissage des céréales. Les associés adhèrent à 2 CUMA et disposent de matériel divers et moderne (tracteur, matériel de travail du sol, semis, pulvérisateur, épandeur, tonne à lisier, notamment). « Sans les CUMA, qui permettent d'avoir peu de matériel en propriété, nous n'aurions pas fait notre projet ». Les éleveurs délèguent aussi du travail à d'autres adhérents de la CUMA comme le compostage mais surtout la distribution de la ration depuis 2010. Une automotrice acquise par la CUMA et partagée entre 3 exploitations, passe tous les jours au GAEC pour distribuer la ration des vaches laitières et des génisses. Cela prend une demi-heure. Grâce aux installations de stockage (silo couloir, etc...), le conducteur de la mélangeuse est complètement autonome. Le coût de la distribution de la ration par la CUMA est d'environ 12 000 € par an soit 15 €/1 000 l (travail du chauffeur inclus).

LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

1 Résultats économiques

La bonne qualité du lait (composition, qualité sanitaire) permet une valorisation supérieure (prime lait cru, fromageabilité). Les objectifs d'amélioration du revenu que s'étaient fixés les associés à la création du GAEC sont atteints. Le système est financièrement autonome et robuste.



2 Impact environnemental

Le système basé sur la valorisation de l'herbe est performant du point de vue environnemental. La qualité des sols et de l'eau sont préservés grâce à la culture de légumineuses. On constate une faible utilisation des produits phytosanitaires et des quantités raisonnables d'engrais minéraux sont apportées. De plus, la consommation d'antibiotiques est faible.



3 Aspect travail

La création du GAEC, la polyvalence des associés et la délégation de certains travaux, permettent à chacun d'avoir du temps libre et aussi de diminuer la pénibilité du travail (travail en binôme)



Indicateurs :
Nombre de jours de temps libre : 30 jours / an (week-end et congés).

Indicateurs économiques	(année 2014)
Prix du lait	411 €/1 000 l
Produit brut	442 605 €
EBE	44 % du PB
Autonomie vis-à-vis des primes	81 % (1-aides/PB)
Autonomie financière	68 % (1-annuité/EBE)
Revenu	44 098 €/UMO

Indicateurs environnementaux	(année 2014)
75 % de la SAU en prairies naturelles	
Pas de sol nu en hiver	
Bilan NPK en kg/ha	N : 30, P : 8, K : 4
Frais vétérinaires	50 €/UGB
Santé animale	peu de problèmes de cellules, mammites et boiteries sur les animaux

REGARDS CROISÉS

• Regard d'éleveurs

« Il y a 10 ans, nous avons créé le GAEC pour gagner en efficacité économique et confort de vie : un choix que nous ne regrettons pas. Nos objectifs étaient d'arriver à la retraite d'une façon acceptable, d'avoir un revenu correct fixé à 1400 € net par mois et d'avoir du temps libre pour nos familles. Aujourd'hui nous sommes satisfaits. Nous avons augmenté la productivité de la main d'œuvre et baisser nos coûts de production ; ce qui nous permet d'être un peu plus sereins. Notre prochaine échéance sera de transmettre notre outil de travail. Nous avons déjà commencé à réfléchir pour faciliter la reprise financièrement. »

André, Eric et Jean-François, associés

• Regard de technicien

« Les objectifs fixés à la création du GAEC ont été atteints : des résultats économiques très satisfaisants et de bonnes conditions de travail ont permis de maintenir 3 familles sur le territoire. La production de lait destiné à fabriquer de l'AOP Cantal au lait cru permet de valoriser le lait à un niveau supérieur. Un point pourrait encore être amélioré notamment la quantité de concentrés par vache. Mais les achats de concentrés viennent compenser une partie du manque de fourrage lors des sécheresses estivales, assez fréquentes dans cette partie du Cantal et permettent d'obtenir de meilleurs taux. Pour l'avenir, la question du renouvellement des associés se pose. »

Françoise Monsallier, Conseiller du dispositif Inosys Réseaux d'élevage – Chambre d'agriculture du Cantal

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Achévé d'imprimer en juin 2016

Réf. : 00 16 302 050 - ISBN : 978-2-36343-759-4 – ISSN : 2416-9617

Conception : Institut de l'Élevage - Réalisation : Annette Castres (Institut de l'Élevage)

Credit photos : Institut de l'Élevage, Chambre d'agriculture du Cantal, Union du Cantal

Ont contribué à la rédaction de ce dossier :

Françoise MONSALLIER – Chambre d'agriculture du Cantal – Tél. 04 71 60 50 00

Mathilde BONESTEBE – Chambre d'agriculture du Cantal

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

